



Cloche de l'ancienne école de filles

## Calendrier des festivités 2018

- Samedi 3 mars : MOULES FRITES - COMITÉ DES FÊTES
- Dimanche 18 mars : THÉ DANSANT - AU FIL DU TEMPS
- Dimanche 25 mars : LOTO - APE
- Samedi 19 au lundi 21 mai : FÊTE DE PENTECÔTE - COMITÉ DES FÊTES
- Dimanche 20 mai : MARCHÉ AUX FLEURS - APE

## Médiathèque l'Apostrophe - Nantiat

Lundi	FERMÉ
Mardi	15h - 18h
Mercredi	10h - 12h — 13h30 - 17h30
Jeudi	15h - 18h
Vendredi	15h - 19h
Samedi	10h - 12h — 13h30 - 17h30

## Collecte des encombrants 2018

L'organisation des collectes d'encombrants va évoluer, elles seront désormais **BIMESTRIELLES**.

Les dates des collectes seront communiquées sur le site Internet de la commune dès que possible et dans la presse.

En attendant, la déchetterie de Nieul peut recevoir les encombrants.

**COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES : le jeudi**

## Horaires d'ouverture de la déchetterie communautaire de Nieul - 05 55 08 17 69

Lundi	9h - 12h30 — 14h - 18h30
Mardi	FERMÉ
Mercredi	9h - 12h30 — 14h - 18h30
Jeudi	FERMÉ
Vendredi	9h - 12h30 — 14h - 18h30
Samedi	9h - 12h30 — 14h - 18h30

## Le mot du maire

Une année qui passe, rien n'est plus banal, plus automatique, plus inévitable et pourtant, même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir, dans cette arrivée d'un nouveau millésime, le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future et le début d'un nouvel optimisme. Je voudrais, à l'occasion de ce nouveau bulletin municipal, avec l'ensemble des élus et des agents, vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2018 vous apporte joie, bonheur et santé. Que cette nouvelle année, soit pour vous tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de joie en famille...

Ce début d'année marque aussi le premier anniversaire de la communauté de communes ELAN (Elan Limousin Avenir Nature). 24 communes la composent ce qui rassemble 27 831 habitants et en fait la deuxième communauté de communes après Limoges Métropole. Elle gère les structures dédiées à l'enfance et à la petite enfance situées sur le territoire de Chamborêt (Multi-accueil, ALSH, Ram), mais aussi la collecte de déchets et les déchèteries.

Sur ce dernier point, ELAN s'est engagée dans le projet TZDZG (Territoire zéro déchet zéro gaspillage) qui vise à faire de chacun de nous un éco-citoyen.

Vous trouverez dans ce numéro 55 d'INFO-CHAMBORÊT parmi d'autres articles préparés par la commission municipale des renseignements sur ce projet.

Bonne lecture et à nouveau, bonne année à toutes et à tous.

Le Maire, Jean-Jacques DUPRAT

### Ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, jeudi : 9 h à 12 h – 13h30 à 17h30

Mercredi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h

Téléphone: 05 55 53 45 05 ou 0975 425 625

Télécopie: 05 55 53 35 95

e-mail: [mairie.chamboret@wanadoo.fr](mailto:mairie.chamboret@wanadoo.fr)

site: [www.chamboret.fr](http://www.chamboret.fr)

**Permanences : Maire et adjoints :** sur rendez-vous

**Agence postale :** Du lundi au vendredi 9 h à 12h

Téléphone : 05 55 53 45 15

**Directeur de la publication :** Jean-Jacques DUPRAT,

**Rédaction et photos :** Françoise DEVOS, Mathilde BADET, Nelly BOULESTEIX, Jean-Pierre BOURDET, le secrétariat de mairie, les associations et les enseignantes.

## VIE DE LA COMMUNE

### État civil

#### Naissances



**5 août** : Jules, Eric, Philippe UNDERNEHR  
**5 août** : Lisy, Léana ROUX  
**8 septembre** : Louane, Éléna GUIOCHON  
**17 septembre** : Léna, Patricia, Béatrice LEFRERE DEBORD  
**22 octobre** : Jayson, Jean, Henri MABIRE

#### Décès



**3 septembre** : André, Léonard BOIJOUX  
**8 septembre** : Reine, Georgette Emilienne MOREL ép. HAMEL  
**11 septembre** : Renée, Solange VILLEJOURBERT ép. ROUSSY  
**14 octobre** : Raymond, Louis SAUTERAUD  
**21 novembre** : Elie, Baptiste SAVIGNAT



#### Mariages

**15 juillet** : Carole LAUTIER et Jérémy, François PIQUERAS  
**22 juillet** : Christelle LAFONTAINE et Patrice, François BERTAUX

### Vie pratique - Les numeros utiles

DÉSIGNATION	TÉLÉPHONE	HORAIRES
SAMU	15	
Pompiers	18	
CHU Limoges	05 55 05 55 55	
Association des soins à domicile de Nantiat	05 55 53 37 03	
Cabinet infirmier Barthès à Nantiat	05 55 53 54 56	
Gendarmerie - Brigade de Nantiat	05 55 53 30 42	Permanences le lundi
Assistante sociale, Mme RULLIER	05 55 53 42 45	Permanences à Nantiat: mardi: 14 h - 16 h 30 ; jeudi: 9 h - 11 h
Solidaribus	06 03 87 04 99	
Référente autonomie, Mme JAUGEARD	05 55 53 38 98	Permanences à Nantiat, vendredi: 9 h - 10 h
Conciliateur de Justice - M. MASPATAUD	05 55 53 42 43	Permanences à la Mairie de Nantiat: 2 <sup>e</sup> lundi: 9 h - 12 h
Association UFC Que choisir	05 55 33 37 32	Permanences sur rendez-vous à la Mairie de Bellac 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> lundi, de 9 h à 12 h
SPA Refuge Lucien BERDASE à Couzeix	05 55 48 06 75	Ouvert du lundi au samedi de 14 h - 18 h, sauf les jours fériés

### La réforme du PACS : Désormais conclu en Mairie



Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) a été réformé par la loi du 18 novembre 2016, loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les communes (et non plus le tribunal)

sont compétentes pour recevoir les déclarations conjointes, les modifications ou les dissolutions de PACS (nouvellement conclu, pour ceux avant le 1<sup>er</sup> novembre, s'adresser à la mairie de Limoges). L'enregistrement de la déclaration, de la modification et de la dissolution du PACS peut être également reçu par un notaire.

Le PACS est un contrat conclu par deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune (article 515.-1).

Contrairement au mariage, le PACS ne crée aucun lien d'alliance entre les partenaires.

Un dossier de PACS doit contenir les pièces justificatives suivantes :

- les copies des pièces d'identité en cours de validité, de chaque partenaire,
- les copies intégrales des actes de naissance de chaque partenaire datant de moins de trois mois,
- une déclaration conjointe formalisant la volonté des partenaires d'organiser leur vie commune,
- une déclaration sur l'honneur fixant l'adresse commune des partenaires et attestant de l'absence de lien de parenté ou d'alliance entre eux,
- la convention de PACS

Des modèles sont disponibles sur le portail service-public.fr.

# VIE DE LA COMMUNE

## Tarifs communaux 2018

SCOLAIRE		Tarif 2018
Cantine scolaire	Repas enfant	2,25 €
	Repas adulte	4,60 €
Transport scolaire	1 <sup>er</sup> enfant / an	65,00 €
	A partir du 2 <sup>e</sup> enfant / an	32,50 €
	Hors communes (hors RPI)	250,00 €
Navette enfants domiciliés à Vaulry	<i>Idem aux tarifs de la Région facturés à la commune</i>	

*Le paiement des factures de cantine et de transport scolaire peut être effectué par TIPI.*

SALLE POLYVALENTE		Tarif 2018
Particulier résidant sur la commune	Salle	150,00 €
	Cuisine	95,00 €
	<b>Total</b>	<b>245,00 €</b>
Particulier résidant hors commune	Salle	230,00 €
	Cuisine	135,00 €
	<b>Total</b>	<b>365,00 €</b>
Associations	Salle	74,00 €
	Cuisine	36,00 €
	<b>Total</b>	<b>110,00 €</b>
Chauffage	Particulier	25,00 €
Période : 01/11 au 31/03 autres périodes à la demande	Associations	40,00 €
Cautions		300,00 €
Verre, couvert cassé ou manquant	Facturation à l'unité	2,00 €
Pièce de vaisselle cassée ou manquante	Facturation à l'unité	3,00 €
Batterie de cuisine cassée ou manquante	Facturation à l'unité	Coût réel de remplacement
Location du chapiteau communal	Dimension 4 m x 3 m	65,00 €

TARIFS FUNERAIRES		Tarif 2018
Taxe d'inhumation ou d'exhumation		80,00 €
Taxe de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir		25,00 €
Concession en pleine terre Dimension : 2,60 m <sup>2</sup>	perpétuelle,	250,00 €
	50 ans	160,00 €
Concession en caves urnes Dimension : 1 m <sup>2</sup>	perpétuelle,	150,00 €
	50 ans	100,00 €
Cases de colombarium	30 ans	610,00 €
	15 ans	305,00 €
Caveau communal	Les 6 mois	10,00 €

## VIE DE LA COMMUNE

Le recensement de la population de Chamborêt par Caroline et Maylis

 <p>Cachet de la mairie</p>	<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Mme <u>Caroline DANION</u> a été désigné(e) comme agent recenseur.</p> <p>Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2018.</p> <p>L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.</p> <p>À CHAMBORÊT, le 20/12/2017</p> <p>Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale, <u>JEAN-JACQUES DUPRAT</u></p>	 <p>Cachet de la mairie</p>	<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Mme <u>Maylis VAAST</u> a été désigné(e) comme agent recenseur.</p> <p>Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2018.</p> <p>L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.</p> <p>À CHAMBORÊT, le 20/12/2017</p> <p>Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale, <u>JEAN-JACQUES DUPRAT</u></p>
<p><b>Caroline DANION - secteur Nord</b></p> <p>Avenue du 8 mai 1945 (côté pair), rue du Bacheret, Le Feuillardier, passage du Fournil, route de Nantiat (côté impair), Chez Daugère, La Barrière, Le Châtain, Le Peyroux, Corrigé, Morcheval, Les Pointiers, Breteix, Les Forêts, Juniat, Moulin de Juniat</p>	<p><b>Maylis VAAST - secteur Sud</b></p> <p>Avenue du 8 mai 1945 (côté impair) Lotissement du Bourg, Grange Neuve, route de Nantiat (côté pair), Les Graules Pisseloup, Villatte, Taillac, Vaux, Mont, Pellechevent, Les Tuffauds, Les Lisses, Boissour, Le Queyroix</p>		

Le recensement de la population d'une commune a lieu tous les cinq ans.

Sur la commune de Chamborêt, il aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

### A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de dénombrer le nombre de personnes vivant dans chaque commune.

De ces données découle la participation de l'État au budget des communes.

Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Cette participation aide à la construction ou l'amélioration des équipements collectifs et sert à préparer les programmes de travaux dans les villages.

### Le recensement est-il obligatoire ?

**Il est rendu obligatoire par la loi. Votre participation est essentielle.**

**C'est un devoir civique, utile à tous.**

### Comment se passe le recensement ?

Le recensement de population est effectué par des agents recenseurs recrutés par la commune.

Ils sont identifiables par une carte professionnelle que l'agent vous présente.

Les agents recenseurs de la commune sont Caroline DANION et Maylis VAAST. Vous trouverez leur carte professionnelle ci-dessus.

Caroline ou Maylis se présenteront à votre domicile. Elles vous demanderont de répondre à l'enquête établie par l'INSEE.

Elles vous proposeront de réaliser la démarche par Internet pour ceux qui le souhaitent.

**Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.**

### Que deviennent les données collectées ?

Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel. Les réponses communiquées resteront strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes, conformément aux lois relatives à la protection de la vie privée.

Une réponse rapide de votre part facilitera leur travail et la restitution des données.

Nous vous remercions de votre participation.

## La réunion publique citoyenne annuelle

### Présentation du projet du lotissement de la Mariée:

La présentation a été effectuée par le bureau d'études Infralim.

Le lotissement aura 2 entrées: par la route de Daugère, et par la rue des Feuillardiers. On y circulera par deux boucles de circulations, bordées de chemins piétonniers en stabilisé (et non de trottoirs). Une traversée piétonne permettra d'aller d'un bout à l'autre du lotissement. La commune a choisi de garder au maximum l'aspect naturel du site: certains arbres et haies seront conservés, la mare sera mise en valeur, les places de parking seront non-goudronnées (en terre-pierre ou engazonné), des arbustes et massifs seront plantés le long des rues. La zone gardera son allure vallonnée, avec en contrebas une zone d'espace naturel le long du ruisseau Bacheret. Celle-ci sera gérée par le Conservatoire des Espaces Naturels en compensation d'une parcelle classée zone humide utilisée pour la construction du lotissement.

Il y aura comme l'exige la loi des bassins de collecte des eaux pluviales. Les eaux usées seront naturellement collectées vers le bas du lotissement puis remontées vers la station d'épuration du bourg grâce à un poste de refoulement.

Il y aura 3 tranches de commercialisation de parcelles: la 1<sup>re</sup> concernera 15 lots dont un est attribué à l'ODHAC pour la construction de 4 logements locatifs.

Ce projet de lotissement possède son propre budget, que les coûts seront remboursés par la vente des lots, et qu'il sera finalisé (vente des 35 lots) dans 10 ou 15 ans.

#### Les taxes communales:

Le maire a rappelé que le taux de la taxe d'habitation de Chamborêt est de 8,16 %, alors que la moyenne départementale est de 24,60 %. C'est donc une somme d'environ 68 500 € qui est perçue par la commune grâce à cette taxe. Il a ajouté que la taxe foncière rapporte environ 87 600 €, et la taxe foncière non-bâtie environ 20 500 €.

L'attribution de compensation versée chaque année remplace l'ancienne taxe professionnelle; elle se monte à



Nouvelle entrée de l'école

333 400 € pour Chamborêt. En continuant sur les questions de finance, le maire a voulu revenir sur la baisse de la Dotation Forfaitaire de Fonctionnement versée par l'Etat, qui a baissé de 47 000 € en 3 ans. Il met en avant que cela pèse sur le budget communal et qu'il faut le prendre en compte (projets revus à la baisse ou différés).

#### Les travaux réalisés en 2017:

En 2017, ont été réalisés: les caniveaux à Morcheval, l'entrée de l'école accessible aux PMR, l'enfouissement des réseaux à Taillac, l'aménagement du rez-de-chaussée de l'ancienne école des filles (ancienne Agence Postale) en logement.

#### Les projets 2018:

Ils dépendront des subventions accordées. Il s'agit de:

- l'aménagement de la traversée du bourg (le haut de la rue du 8 mai 1945): une étude a été réalisée, le projet est revu (chaussée, trottoirs, caniveaux, places de parking, massifs).
- la rénovation de l'ancien « café Barrique », pour faire une petite salle de réunion et un vestiaire adapté pour les agents municipaux (l'actuel vestiaire a été créé pour accueillir 2 personnes; ils sont maintenant 4).
- la rénovation des jeux pour enfants au bord de l'étang.
- les travaux sur les menuiseries.

#### La boulangerie:

Le bâtiment a été acheté par ELAN en octobre. La Communauté de Communes, en lien avec la Chambre des Métiers, cherche un porteur de projet pour une boulangerie ou un multiservices.

#### L'entretien des terrains:

Le maire a détaillé la marche à suivre. Si votre voisin n'entretient pas son jardin, vous devez d'abord lui demander en personne de veiller à son devoir d'entretien. S'il reste sourd à votre demande, vous pouvez réitérer celle-ci par courrier, en envoyant également une copie à la mairie, qui pourra ainsi vous appuyer.

#### Les abords de la RN 147:

La sécurité aux abords de la RN 147 a été abordée en particulier l'accès au parc et stade pour les gens de passage. Le maire précise que la commune ne peut pas aménager une route nationale, et que monter un dossier pour des travaux est très compliqué et long.

#### L'entretien des chemins:

ELAN entretient les chemins de randonnée répertoriés.

Les chemins publics sont entretenus par la commune.

Les chemins d'exploitation ou privés, sont à la charge des utilisateurs (agriculteurs) ou des propriétaires et ne sont pas affectés à la circulation publique. Les discussions ont continué autour d'un apéritif organisé par la Mairie.

## VIE DE LA COMMUNE

### Un après-midi seniors convivial



Le samedi 9 décembre, la salle polyvalente de la commune était en fête. Au cours de la nouvelle édition du goûter des seniors, une soixantaine de personnes était présente. Au programme, boissons chaudes,

pâtisseries et partage. Le personnel municipal, aidé par les élus, avaient décoré la salle aux couleurs de Noël. Tous les participants ont apprécié l'ambiance chaleureuse et amicale de cette manifestation. Les conversations ont été nombreuses et ont permis à chacun de se retrouver ou bien de se rencontrer et tisser de nouveaux liens.

Certains participants se sont prêtés à des selfies. Les photos sont accessibles sur le site Internet de la commune ([www.chamboret.fr](http://www.chamboret.fr))

En fin de journée, chaque participant est reparti avec son colis de fin d'année. Ceux qui le souhaitaient ont pu prolonger ce moment convivial en assistant à la cérémonie de remise des prix du fleurissement qui clôturait cet après-midi.

### Le fleurissement durable et valorisé malgré la sécheresse



Treize participants ont candidaté.

Lors de cette cérémonie, le Maire a rappelé l'importance d'une belle commune fleurie. Les espèces choisies par les membres de la commission et les agents communaux pour l'embellissement des massifs communaux allient diversité et

durabilité. Les candidats au fleurissement étaient d'autant plus méritants du fait des conditions climatiques estivales marquées par une énorme sécheresse.

Chaque participant a reçu un prix d'honneur accompagné d'une plante fleurie.

Stéphane VEYRIRAS, conseiller

départemental était présent. Il a valorisé le travail de fleurissement tant au niveau de la commune qu'au niveau individuel.

Même si la commune n'a reçu aucun prix lors du concours départemental, quelques habitants de la commune restent néanmoins distingués par la qualité de leurs fleurissements.

Pour l'année 2017, les récipiendaires du concours communal sont: Bernadette Darioly, Raymonde Desfoux, Michèle Piquet, Jocelyne Virondeau, René Troutaud, Dominique Berton, Denise Hamard, Muriel Pillot, Françoise Dumont, Laurence Pasquier. Les trois commerces de la commune de Chamborêt ont également reçu un prix d'honneur pour leur participation assidue: Laurence Coiffure, les restaurants La Bergerie et l'Auberge de Taillac.

Tous les ans on observe une baisse des inscriptions au concours de fleurissement communal. Pourtant, vous êtes nombreux à entretenir et fleurir vos jardins et balcons. Aussi, nous espérons vous voir participer au prochain concours.

🌱 Être éco-citoyen : comment ?

**Composter ses déchets :**

80 % des déchets contenus dans la poubelle ménagère pourraient être dégradés ! C'est pourquoi, pour diminuer ce chiffre, il est important de faire un compost dans son jardin : un simple tas ou un composteur.

Si vous avez un jardin et si vous souhaitez vous équiper d'un composteur domestique et participer ainsi à la réduction des déchets ménagers, le SYDED est à votre disposition pour commander cet équipement. Trois types de composteurs sont disponibles : un composteur en plastique 340 litres, un composteur en bois 400 litres ou un composteur en bois 600 litres. Afin d'améliorer le processus de compostage, des aérateurs vous sont également proposés. Les commandes sont à effectuer auprès du SYDED. Elles peuvent être retirées soit directement au siège du SYDED ou à la déchetterie la plus proche. Le délai de livraison varie selon les stocks.

**Trier ses déchets convenablement :**

La commune de Chamborêt dispose de deux points de collecte des éco-point. Le premier est situé à la sortie du Bourg, le second est situé au bord de la route entre les villages de Taillac et de Vaux. Les points de collecte sont



destinés à ne recevoir uniquement que les déchets inscrits sur les bacs à savoir les papiers, le verre et les emballages ménagers. Malgré des rappels fréquents sur les consignes de tri relayés par la commune et par le SYDED, la commune a le déplaisir de constater les éco-points régulièrement encombrés par des déchets sauvages. Les agents communaux enlèvent fréquemment des cartons, des couvertures ou autres bidons ne devant pas s'y trouver. Il est rappelé que les dépôts sauvages sont strictement interdits et passibles de poursuites pénales. Les personnes irrespectueuses identifiées par leurs déchets sauvages sont passibles de peines d'amendes et contraintes légalement de procéder au nettoyage de la zone de collecte d'éco-point visée par ces dépôts sauvages.

**Pour aller plus loin dans le recyclage, il est à noter que dans quelques temps, des investissements seront réalisés au centre de tri de Limoges pour permettre l'extension des consignes de tri.**

**C'est-à-dire que tous les emballages plastiques pourront être apportés aux éco-points ou à la déchetterie.**

**Réutiliser plutôt que jeter :**

De nombreux déchets peuvent avoir une seconde vie ! On peut donner aux voisins, aux associations, revendre, échanger. A titre d'exemple, les « box

textiles » sont destinées à recevoir les vêtements que vous ne portez plus. Ces derniers sont pris en charge par les associations caritatives. Ils seront triés et valorisés. La box textile de la commune de Chamborêt se situe devant la Boîte à Mômes.

Ces gestes simples présentent un intérêt écologique mais aussi économique. L'incinération et l'enfouissement des déchets coûtent cher.



## VIE ASSOCIATIVE

### Le comité des fêtes est enfin relancé !

Depuis deux ans, dans l'attente de bénévoles désireux de relancer l'association, la municipalité avait pris en charge l'organisation des manifestations.

A force d'appels, de sollicitations, le 16 octobre dernier, le Maire conviait tous les habitants de la commune à redonner vie au comité des fêtes et redynamiser la commune.

Lors de cette réunion, Jean-Pierre Faurie a proposé sa candidature à la pré-

sidence de l'association. Une équipe s'est donc formée afin de relancer les activités et ne pas la laisser mourir le comité des fêtes. Un nouveau bureau a ainsi été formé.

L'association compte désormais une dizaine de bénévoles dynamiques fourmillant de projets. L'objectif est de relancer doucement l'association par quelques manifestations.

Le programme des festivités 2018 est déjà établi.

Un repas moules frites aura lieu le samedi 3 mars 2018.

La traditionnelle Fête de la Pentecôte sera maintenue et se déroulera du 19 au 21 mai 2018.

Le programme sera affiné au fil de l'année.

Cette nouvelle équipe vous présente ses meilleurs vœux pour 2018 et vous remercie de votre présence aux futures manifestations.

### APE Chamborêt/Vaulry : un marché pluvieux, des enfants heureux



C'est sous une pluie diluvienne que l'APE a fait son marché de Noël le dimanche 10 décembre 2017.



Malgré le mauvais temps, les habitants, les parents sont venus faire quelques achats : décorations fabriquées par les enfants, friandises, vin chaud, brioches et tablettes de chocolat artisanales, tickets de tombola, sapins naturels...

Le Père Noël aussi a affronté la pluie pour venir rendre visite aux enfants et leur distribuer

quelques friandises. Grâce aux fonds récoltés, les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2, vont pouvoir aller passer une semaine en classe de mer à Meschers en fin d'année.

Une grande première pour la soixantaine d'enfants concernés.

Les plus petits, quant à eux, vous pouvez profiter d'un spectacle en janvier, de séances de patinoire et d'un voyage d'une journée en fin d'année.

L'APE vous donne rendez-vous pour les prochains événements, un loto qui aura lieu le dimanche 25 mars 2018 et le dimanche 20 mai pour son traditionnel marché aux fleurs.

Le Bureau et les membres de l'APE re-



mercient vivement les enseignantes, le personnel du périscolaire, la municipalité, les habitants, les parents, notre très précieux Père Noël, toutes ces personnes grâce à qui nous pouvons contribuer au financement de nombreuses activités scolaires et extrascolaires.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018.



## VIE ASSOCIATIVE

### Au fil du temps : ...

Après une sortie en mai sous une pluie diluvienne, une trentaine d'adhérents s'est retrouvée autour d'un repas à l'Auberge la Lande de Taillac mi-novembre.

Au fil du Temps a aussi organisé un nouveau thé dansant le 26 novembre dernier. L'association a comptabilisé 131 entrées. Cette manifestation est une franche réussite. L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance conviviale au rythme des marches, tarentelles, valse, tango et madison.

La soupe à l'oignon proposée le soir a prolongé les festivités.

L'année 2017 s'achève sur une note positive et l'association réfléchit aux activités de l'année 2018.

Forte du succès de ce thé dansant, l'association vous donne rendez-vous le dimanche 18 mars prochain pour une nouvelle édition. A vos agendas !

L'association remercie les adhérents, les bénévoles et les participants présente à



tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

### Le judo Chamborêt/Saint-Jouvent: une section soucieuse de ses adhérents

La saison 2017-2018 a commencé le 8 septembre 2017 avec 44 licenciés. Les cours sont ouverts dès 4 ans, jusqu'à 60 ans et plus: le mardi de 18 h à 19h30 et le vendredi de 18 h à 20h30 par 3 professeurs diplômés d'état.

La remise de ceintures de fin de saison 2016-2017 a eu lieu le 6 octobre.

Il n'y a eu aucune modification de tarif. Depuis cette année, les licences devaient être saisies par les licenciés le site de la FFJDA avant de se présenter auprès du Club pour validation et règlement. Le tarif annuel est de 127 € soit 37 € pour la licence et 30 € par trimestre pour les cours.

Le Club se maintient sur le nombre de licenciés (53 en 2016/2017) et sur la situation financière. C'est une section où il fait bon vivre avec un professionnalisme dans une éducation sur l'honneur et le respect d'autrui. Tout est mis en œuvre pour que ce club reste un endroit où tous les adhérents se retrouvent avec plaisir pour pratiquer leur activité. « Nous souhaitons continuer sur cette voie ».

Lors de l'arbre de Noël du 15 décembre, les enfants ont reçu quelques chocolats, un stylo quatre couleurs ainsi qu'une veste imperméable.

Pour l'année 2018, l'association organisera son repas annuel le 24 février prochain. Les dates pour les diverses compétitions seront communiquées au fur et à mesure. Le président remercie tout particulièrement les membres du bureau, les membres actifs qui s'investissent autant qu'ils le peuvent ainsi que les secrétaires de mairie pour leur gentillesse et disponibilité.

C'est une section dynamique et familiale, nous devons garder une bonne image des associations de la commune

en continuant notre engagement dans les diverses manifestations. Nous remercions beaucoup nos nouveaux enseignants pour leur investissement au sein du club.

Pour terminer il est évident que le club accepte toute personne bénévole désireux s'investir. Il suffit de donner un peu de son temps lors des manifestations. Les membres de cette association commencent à être à saturation et il serait bien que de nouveaux adhérents s'investissent et reprennent les rênes.



### Chamboul'tout

La 2<sup>e</sup> saison s'est terminée avec 32 licenciés. Les 3 équipes engagées dans le championnat départemental ont connu des fortunes diverses: l'équipe 1 conduite par Julien Schio est montée en 2<sup>e</sup> division. Les équipes 2 conduites par Didier Blaizeau et 3 par Joel Desbordes en 4<sup>e</sup>

division ont terminé à la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> place de leur poule.

Nous remercions la municipalité de la mise en place du barnum et la sécurisation de la place pour les réceptions de nos matchs. Nous sommes à la recherche d'un espace couvert pour disputer nos

rencontres de la phase hiver dimension 20X15 m.

Chamboul'tout présente ses meilleurs vœux. Vous pouvez nous rejoindre pour pratiquer la pétanque: Didier Blaizeau 07 50 38 58 77 président, Joel Desbordes correspondant du club 06 81 26 37 08.

## VIE ASSOCIATIVE

### Association Chamborêt Détente poursuit et innove

L'association Chamborêt Détente (ACD) a repris ses activités en septembre. Deux activités ont été reconduites à l'identique.

Le **mardi, de 14h 15 à 15h 15**, dans la salle polyvalente, Anyse Bazin vous propose de la **gym douce**, du renforcement musculaire, des exercices de travail d'équilibre et de mémoire. De par sa formation, Anyse sait adapter

ses activités aux personnes présentant éventuellement des maladies métaboliques, du diabète et de l'hypertension.

Le **mardi, de 20 h à 21 h 30**, dans la salle de jeux de l'école, Régis Cornerie vous invite à voyager intérieurement entre les exercices de **relaxation**, de sophrologie, de cohérence cardiaque et de méditation de pleine conscience.

Depuis le début de la saison, l'association a renouvelé ses prestations et vous invite désormais à la **Zumba, le jeudi de 19h 45 à 20h 30**. Anyse Bazin, vous entraîne dans une ambiance dansante et tonique.

L'association remercie ses adhérents, ses animateurs et vous présente ses vœux les plus sereins et les plus sportifs.

### Comité de Jumelage

**Le Palio de Faenza, waouh !** C'est sous une chaleur étouffante que notre délégation s'est rendue en Emilie Romagne à l'invitation de nos amis italiens. Visite du musée civique Mambrini à Pianetto, découverte de l'abbaye de Valsenio, pique-nique sur les rives du lac de Ridracoli ont ponctué les premiers jours de notre séjour. Une réussite pour la ville de Faenza qui nous accueillait pour la 1<sup>re</sup> fois. Quelle réception ! Et le Palio, quel spectacle ! Le Palio est une évocation historique caractéristique de la vie à Faenza. Il s'agit d'une joute d'inspiration médiévale entre les 5 quartiers de la ville. Les plus anciennes archives relatives à l'événement, de 1410, le présentent même comme une coutume encore plus ancienne.

**Noces de cristal :** 15 ans déjà que nos délégations allemandes et françaises se rencontrent sous le signe de l'amitié et de la fraternité. Avec une visite à Brantome, nos amis ont découvert un marché local mais aussi la gastronomie périgourdine.

**Les jeunes en Italie :** 21 adolescents se sont inscrits cette année pour le camp estival à Riolo Terme. Comme toujours,



bonne ambiance pendant et après toutes les activités prévues au cours de cette semaine très chaude : plage, parc d'attractions et Florence...

**Amideurope est né :** Suite aux différentes modifications au sein de notre communauté de communes, il nous a fallu mettre en conformité nos statuts lors d'une AG extraordinaire.

d'outre-rhin, en collaboration avec le comité d'animation de Thouron : une fête de la bière. Malgré la pluie, l'animation par la banda « *les p'tits culs ivres* » a permis la rupture de stock chez nos partenaires d'Oberasbach, ravis de cette 1<sup>re</sup> édition, à laquelle ont aussi participé 3 brasseurs du territoire. Rendez-vous pour la 2<sup>e</sup> édition les 22 et 23 septembre 2018.

### Nos rendez-vous de Noël

Chaque année décembre est l'occasion de proposer notre choucroute au marché de Noël de Couzeix et aussi de nous déplacer à celui d'Oberasbach. Hasard du calendrier, les 2 événements avaient lieu le même jour. Après un long silence de la part de nos amis espagnols, nous avons également reçu une invitation pour un tournoi de foot... évidemment à la même date. Grâce aux nombreux bénévoles, nous avons réussi à mener à bien les trois opérations.

Vous pouvez suivre notre actualité sur : [jumelageamideurope.blogspot.com](http://jumelageamideurope.blogspot.com)



Ce fut également l'occasion de changer de nom. Parmi les propositions soumises au vote, jumelage AMIDEUROPE a été adopté à une écrasante majorité.

**Les brasseurs à l'honneur :** en remplacement des saveurs d'automne de Chamborêt, le comité de jumelage a créé un événement pour nos amis

**ALSH: la première année sous un nouvel « ELAN »**

De nombreux enfants, en 2017, ont fréquenté le centre de loisirs communautaire ELAN LIMOUSIN AVENIR NATURE (ELAN) pour découvrir, s'amuser et partager tout au long de l'année des moments de loisirs en dehors de l'école.

A l'accueil de loisirs « Les Enfants de la Glayeule », situé à Chamborêt, organise tout au long de l'année des animations qui font le bonheur des enfants du territoire.

En effet, cet équipement qui date de 2006 a hérité d'une confiance, une réussite et d'une cohérence sur les projets enfance jeunesse.

La communauté de communes ELAN, créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, a soutenu les actions menées toute l'année. En peu de temps, la nouvelle communauté de communes a été opérationnelle et a permis de faire un bilan positif sur le centre de loisirs, la création de la SEXION D'ADOS et sur les séjours 2017.

**L'accueil de loisirs :**

Des enfants de 3 à 12 ans participent toute l'année à des animations, des sorties, des jeux ludiques et variés ainsi que des jeux sportifs... Les familles laissent leurs enfants à l'équipe d'animation en toute confiance. Cette année, 200 familles ont fréquenté la structure. Le centre de loisirs a beaucoup d'objectifs et de perspectives. Le principal d'entre eux était en 2017, le travail pédagogique autour de l'éco citoyenneté. En effet, les consommations d'énergie ainsi que les traitements des déchets font partis du quotidien de notre structure. Ce sont plus de 300 jeunes qui en 2017 ont participé activement aux animations proposées par une équipe



motivée, dynamique où les idées ne manquent pas.

La qualité et la spécificité de ce service à la population résident sur « l'organisation communautaire, la convivialité, la sécurité et la joie des retrouvailles de nos jeunes Glayeulois » souligne le directeur, John Henry PERE.

**La nouvelle Sexion d'Ados :**

Elle a permis aux collégiens de continuer à fréquenter la structure.

La « SEXION » a passé de très bons moments pendant le mois de juillet. Une trentaine d'ados sont partis sur les séjours avec un programme comme le laser game, le cinéma et plusieurs terra aventure...

Si le centre de loisirs est riche en programme d'animation, au-delà de 12 ans, les adolescents préfèrent l'autonomie et le choix des activités.

**Les séjours :**

Les séjours sont toujours prisés par les

jeunes. En effet, le séjour à la montagne a été vite complet. 47 enfants âgés de 7 à 17 ans sont partis sur les pistes proches du Mont Blanc.

Ce séjour est très sportif puisque les enfants font de 3 à 5 heures de ski par jour. Le but de ce séjour est de découvrir le milieu montagnard et aussi de se perfectionner dans l'activité SKI.

Les autres séjours ont eu lieu l'été. Le premier séjour, 25 enfants ont pratiqué pendant 6 jours, de l'équitation et de l'archerie à cheval. Ensuite, 32 participants ont rejoint le camping de Châteauponsac. La fête de l'été a clôturé ce mois intense.

Il ne fait aucun doute que la maison de l'enfance permet aux familles d'avoir un mode de garde adéquate et de confiance. Le président Bernard DUPIN félicite le dynamisme communautaire, l'investissement de tous les personnels et bien sûr la jeunesse du territoire.



## VIE SCOLAIRE

### La cloche est revenue à l'école de Chamborêt!

Durant les travaux à l'ancienne école de filles, la cloche sonnant l'heure des récréations jusque dans les années 60 a été retrouvée. Les agents communaux l'ont

donc restaurée et l'ont réinstallée dans la cour de l'actuelle école. Désormais, les institutrices pourront ainsi rythmer les journées de son tintement.



### Ecole de Chamborêt, (MS/GS), une sortie en forêt pleine de trouvailles



Lundi 13 novembre 2017, les élèves de la classe de Moyenne et Grande section ont participé à une sortie nature. Cette escapade a laissé pleins de souvenirs aux enfants qu'ils ont dictés à l'adulte de la classe. « On a fait une sortie en forêt. On a marché de l'école jusqu'à la forêt. Après, on a ramassé des châtaignes, des feuilles, des bogues, du houx, de la mousse, des glands, des branches avec de la mousse, des fougères, du lierre, etc. C'était bien, mais il faisait un peu froid. Une fois à l'école, nous avons trié tout ce que nous avons rapporté de la forêt. Nous avons mis les feuilles de châtaignier d'un côté, les feuilles de chênes d'un autre côté et les autres feuilles. Nous avons aussi trié les châtaignes et les glands ».

### Ecole de Vaulry: des petites foulées sous le froid

Le cross de l'école de Vaulry s'est déroulé le mardi 7 novembre dernier. Le soleil et le froid étaient au rendez-vous. Les élèves sont montés sur le site de la

Chapelle à pied. Ils devaient ensuite parcourir de 1 600 à 2 200 mètres dans les bois.

Le parcours avait été balisé par Sébastien.

Ce fut un réel moment de dépassement de soi, de partage et d'entraide.

Les enseignantes de l'école félicitent les sportifs et reproduiront cet événement l'année prochaine.

